
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h .

CA12 20 0585

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

CA12 20 0586

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre de la période de questions.

CA12 20 0587

Contrat aux Entreprises C. Dubois pour la fourniture et la plantation d'arbres

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 218 187,59 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la plantation d'arbres dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Entreprises C. Dubois (9014-8693 Québec Inc.), le contrat A.P.12-1486 à cette fin (soumission 282691), au prix de sa soumission, soit au prix total de 218 187,59 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1125990040

CA12 20 0588

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 19 h 04.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2012.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement substitut